



NOTICE

ADOUCCISSEUR ECOTRONIQUE

Réf. **ACM20E**

**Instruction à lire avant
installation et utilisation de
l'adoucisseur.**

*Nouveau modèle
sans prise électrique*



Recommandations

A respecter pour bénéficier de la garantie et de nos contrats d'entretien, de mise en service...

Notice à conserver pour toute consultation ultérieure.

Au déballage, vérifiez le bon état du matériel. En cas de doute, contactez votre revendeur. Le fabricant se refuse à toute responsabilité en cas de dommage ou de blessures causées par le non respect des consignes d'installation et d'utilisation. L'utilisateur peut effectuer les opérations de maintenance comme la désinfection des résines ou le forçage des régénérations. La pose et le remplacement de pièce doivent être effectués par un professionnel qualifié. Seules les pièces d'origines peuvent être utilisées.

Le matériel est garanti suivant les spécifications indiquées dans nos conditions générales de ventes (cf. facture Machines Nordiques SAS ou catalogue en vigueur), la date de votre facture faisant foi.

Afin de bénéficier de cette garantie, veuillez nous retourner la carte de garantie ci-jointe complétée.

Contenu

L'adoucisseur est livré dans un emballage contenant :

- La bouteille avec les résines, tête de commande et la canne à saumure assemblées dans le bac à sel,
- un capot,
- un tuyau de vidange



Dimensions en mm : (Bac à sel + capot)
ACM20E H 114 x L 32 x P 50 cm

Option

Pour faciliter l'installation et l'entretien nous proposons les kits :

- Réf. AC1 : mesure de dureté ACTH et désinfectant rénovateur de résine ACNET
- Réf. AC2 : un filtre à purge FY34 et un by-pass avec flexible BP34FLEX.
- Réf. AC3 : la protection du réseau et de l'adoucisseur avec un réducteur de pression RDP EZ et un clapet anti-retour ECS CAR34.



AC2 = FY34 + BP34FLEX



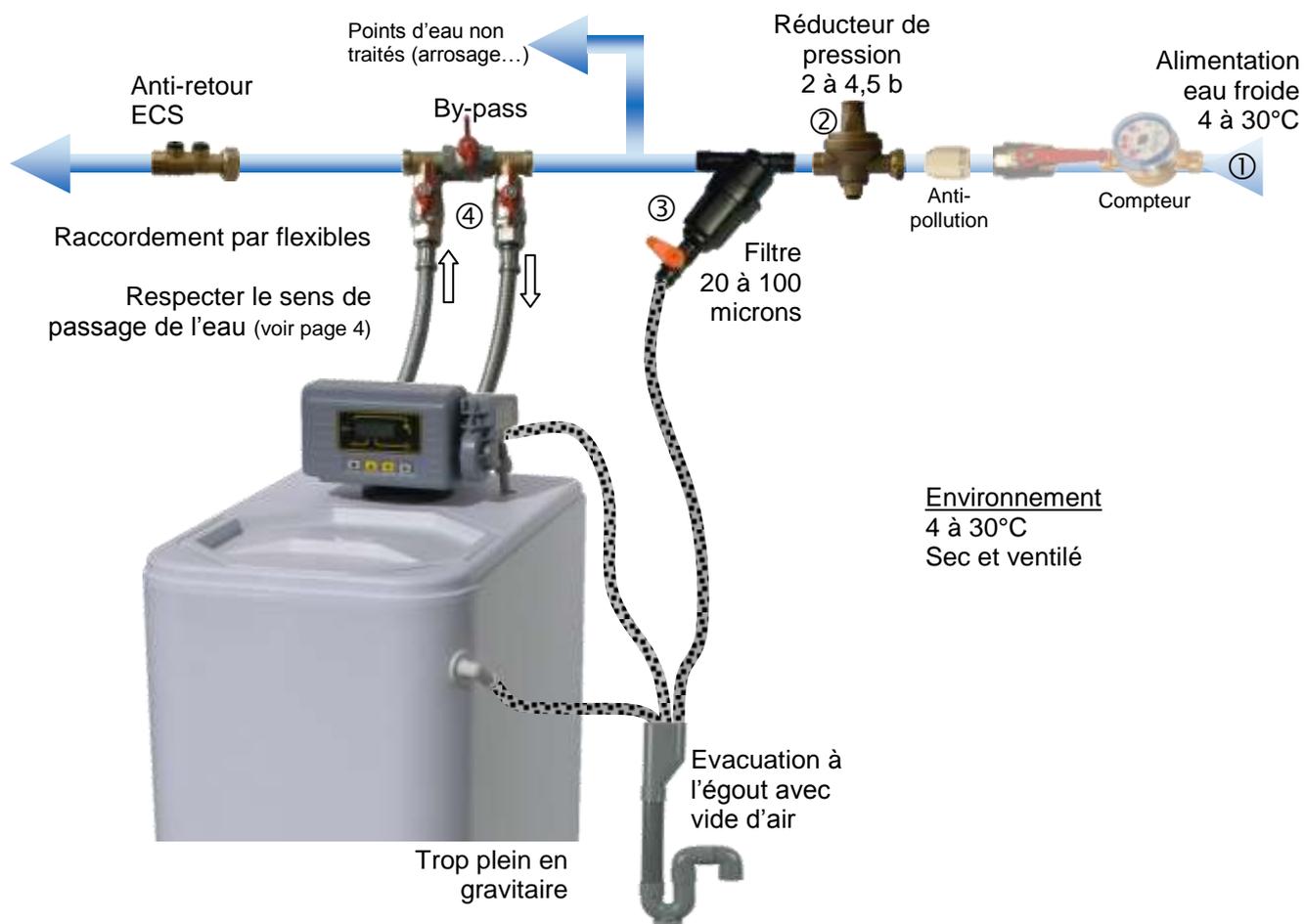
AC1 = ACTH + ACNET



AC3 = RDP EZ + CAR34MF

Installation

L'adoucisseur doit être installé par un installateur professionnel suivant les consignes définies dans la notice et dans le respect de la réglementation et des normes en vigueur.



1 - Environnement :

- température 4 à 30°C (hors gel, exposition au soleil ou source de chaleur)
- sol plat et lisse supportant 100 kg en charge,
- lieu sec et ventilé.

2 - Alimentation :

- ① froide (moins de 30°C), l'appareil est précédé d'un clapet anti-pollution et d'une vanne d'arrêt,
- ② d'une pression de 2 bar à 4,5 bar (sinon installer un réducteur de pression ou un surpresseur),
- ③ filtrée : 20 à 100 microns (installer un filtre à eau : F3/4C ou FY34),
- ④ raccordée avec un by-pass et des tuyaux flexibles ou kit.BP34FLEX.

3- Vidange :

- évacuation à l'égout dans un rayon de 1,5 mètre de la tête de commande,
- trop plein en gravitaire.

4- Protection :

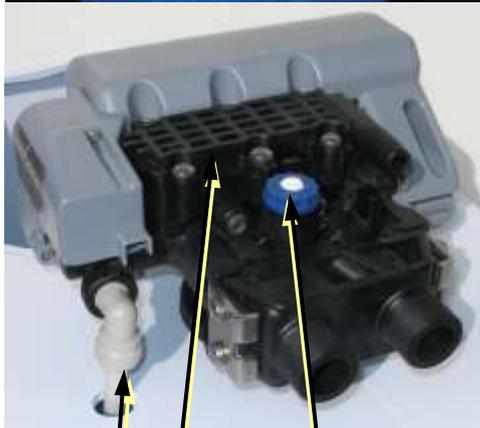
- contre les retours de pression placer un clapet anti-retour après l'adoucisseur,
- un vase d'expansion sanitaire sur l'alimentation ECS.

Raccordement

1. Raccordez l'arrivée d'eau de ville filtrée.
2. Raccordez la sortie eau adoucie.
3. Raccordez l'évacuation à l'égout de la tête au siphon (laissez un vide d'air au siphon).
4. Raccordez le coude de trop plein



Tête de commande

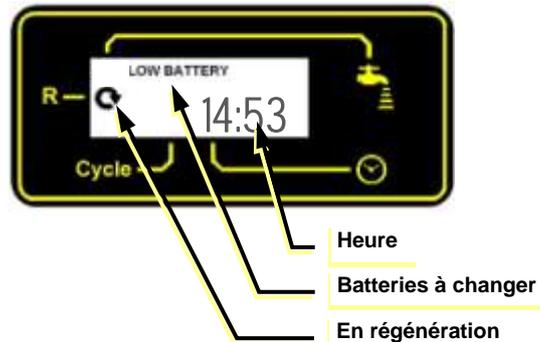


Canne de saumurage

Injecteur et crépine de saumurage

Vis de réglage de dureté résiduelle

Affichage



Appuyer sur un boutons pour activer l'affichage
L'affichage s'éteint après 3 minutes afin d'optimiser la durée de vie des batteries.

Boutons

: régénération immédiate (appui 5 sec.)

ou : réglages valeurs + et -

: suivant

: programmation des régénérations (page 6) (appui 10 sec.)

Mise en eau

L'appareil est raccordé suivant les recommandations mentionnées en page 3



Eau fermée : réglage heure – Cycle 1 et 2

1. Mettre l'adoucisseur à l'heure: appuyez sur le bouton ou pour ajuster l'heure dans le cadran digital.
2. Appuyer 5 secondes (appui long) sur le bouton de régénération => phase de «SAUMURAGE», le cadran affiche : et 1-55*.
3. Appuyer (appui court) sur => phase de « DETASSAGE » le cadran affiche : et 2-6.0*.

Ouvrir l'eau : cycle 3 et 4

4. Ouvrir les vannes du by-pass afin d'alimenter l'adoucisseur en eau. L'eau d'évacuation peut être brune ce qui est normal.
5. Vérifier les vannes (by-pass), l'absence de fuite entre la tête et la bouteille, tous les raccordements...
6. Attendre quelques minutes afin de rincer les résines (eau claire à l'évacuation). L'appareil passe automatiquement en phase de «RINCAGE RAPIDE», le cadran affiche : et 3-6.0* puis appuyer à nouveau pour passer en phase de «RENOI D'EAU», le cadran affiche : et 4-9.0*, laisser le bac à sel se remplir d'eau jusqu'à l'arrêt (par temporisation).

Test d'aspiration : retour cycle 2

7. Lancer une nouvelle régénération (appui long 5 sec.) => phase de « SAUMURAGE», le cadran affiche : et 1-55*, vérifier que l'eau du bac à sel est aspirée (tracer un trait, le niveau baisse).
8. Verser le sel (spécial pour adoucisseur EN973) dans le bac. Contenu : 2 à 3 sacs de 25kg.
9. Appuyer sur trois fois pour mettre fin à la régénération (après l'arrêt du bruit du moteur, l'heure s'affiche).
10. Compléter le niveau d'eau si nécessaire.
Note : à la fin du cycle, le niveau d'eau doit être au minimum de 15 cm, indépendamment du niveau du sel.

(*) Note : lors de la régénération le premier chiffre indique l'étape dans le cycle et le deuxième : le temps restant avant la fin de cette étape. Les temps de cycles sont donnés à titre indicatif et peuvent varier sans préavis du constructeur. Les chiffres clignotent pour indiquer le changement de cycle (moteur tourne).

Mise en service

**IMPORTANT UN ADOUCISSEUR
NON REGLE DOIT RESTER HORS
CIRCUIT D'EAU (en by-pass).**

1- Mesurer la dureté de l'eau de ville (TH)

Prélevée l'eau avant l'adoucisseur.
Mesurer avec le kit ACTH (kit AC2).

2- Réglage des régénérations



10 sec.



1. Passer en mode programmation : appuis 10 secondes jusqu'à l'affichage de Pro2 puis relacher.

2. Régénération Forcée
A déterminer à l'aide du tableau ci-contre.
Exemple : afficher F-03 = une régénération tous les 3 jours.
Pour modifier l'affichage, utiliser les touches et . Valider en appuyant sur .

TH \ Hab	20°F	30°F	40°F	50°F	60°F
1	12	12	12	12	11
2	12	11	8	7	6
3	11	7	6	4	4
4	8	6	4	3	3
5	7	4	3	3	na
6	6	4	3	na	na
7	5	3	na	na	na

TH = dureté de la ville mesurée
Hab = nombre d'habitants

Nombre de jour
entre chaque
régénération

3. Heure de déclenchement
L'écran affiche : 02:00 ce qui indique l'heure à laquelle l'adoucisseur lancera la régénération. Nous vous conseillons de conserver ce réglage standard.
Appuyer sur pour valider et revenir en service (affichage de l'heure).

3- Ajuster la dureté... selon l'utilisation

D'origine, l'eau est adoucie totalement (0°F = vis fermée).

Régler la dureté selon le tableau :

UTILISATION	DURETE
Particulier	8 à 12°F
Lieu public	15°F
Machines	5 à 6°F

- Laisser couler l'eau adoucie à un robinet 1 à 2 minutes
 - Mesurer la dureté avec le kit ACTH, vous devez trouver 0 -2 °F
 - Dévisser d'un demi tour (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre). Mesurer à nouveau puis ajuster + ou -.
- Visser diminue le TH.
Dévisser augmente le TH. **Ne pas dévisser plus 2,5 tours.**

4- Lancer une régénération avant de l'utiliser

appuis 5 secondes

... Votre adoucisseur est réglé.



Maintenance et entretien

IMPORTANT: L'ADOUCCISSEUR NON ENTRETENU DOIT RESTER HORS CIRCUIT D'EAU (en by-pass)

1 – Tous les mois :

- contrôler le bon remplissage du bac à sel et l'état de la batterie de l'adoucisseur (page 4).
- **au besoin ajuster le niveau de sel (noter dans le tableau), utiliser du sel pour adoucisseur EN 973**

2 – En cas de coupure d'eau prolongée

après avoir coupé l'arrivée d'eau pendant plus de 8 jours, lancer une régénération forcée manuellement en appuyant 5 secondes sur **R**.

3- Tous les ANS (usage privé) ou 6 mois (usage public ou professionnel)

- Nettoyer le filtre à eau d'alimentation ou remplacer la cartouche,
- Vérifier le réglage de dureté TH de l'eau brute et de l'eau adoucie,
- Contrôler la consommation de sel (cf. tableau),
- Tester les cycles de régénération (page 5),
- Mettre à l'heure (page 5),
- Désinfecter la résine : verser 0,25 litres (1/2 flacon) d'ACNET dans le bac à sel et déclencher une régénération manuelle,
- changer les batteries (réf. PILEV19X2), attention à la position du clavier au remontage,
- Nettoyer l'injecteur et les filtres d'aspiration de saumure, cette opération ne peut être effectuée que par un professionnel agréé,
- Nettoyer le bac à sel.



4- Plan de remplacement des pièces d'usure

Référence	Désignation	Périodicité
PILEV19x2	Batteries	tous les ans
V19_CSAC	Canne à saumure	tous les 2 ans
V19_CJ	Culasse injecteurs et joints	tous les 3 ans

Notes :

L'extérieur de l'appareil peut-être nettoyé en utilisant exclusivement de l'eau claire savonneuse. **NE PAS UTILISER D'ALCOOL NI DE SOLVANT.**

L'entretien annuel est la garantie du bon fonctionnement de l'adoucisseur (décret 1220-2001).

Cet entretien doit être réalisé par un professionnel qualifié.

Dans les établissements recevant du public (restaurant, lieux public, professionnel...), un entretien biennuel est obligatoire (décret 95-363).

Plan annuel pour l'entretien

Relevé de la 1^{ere} MISE EN SERVICE

Mois/Jour	1/2 ACNET	TH eau brute* (avant l'adoucisseur)	TH eau adoucie* (après l'adoucisseur)	Régénération forcée en jours	Heure de déclenchement

SEL et entretien

Nettoyer l'intérieur du bac avec une éponge, ôter les impuretés éventuelles, compléter le niveau de sel.

Mois / date	Qté sel (Kg)	Relevé compteur eau (m3)	Action spécifique
1 ^{er} : __/__/__			
3 ^{eme} : __/__/__			
4 ^{eme} : __/__/__			
5 ^{eme} : __/__/__			
6 ^{eme} : __/__/__			Verser ACNET
7 ^{eme} : __/__/__			
8 ^{eme} : __/__/__			
9 ^{eme} : __/__/__			
10 ^{eme} : __/__/__			
11 ^{eme} : __/__/__			
12 ^{eme} : __/__/__			Penser à l'entretien annuel

Informations techniques

Réf. :	ACM20E
Volume de résine :	20 litres
Pouvoir d'échange :	110 °F TH
Entrée / sortie :	20 / 27 mm
Conso. de sel :	3 kg / régén.
Hauteur :	1140 mm
Largeur :	320 mm
Profondeur :	500 mm

Limites d'utilisation :

Pression de service :	de 2 à 4,5 Bar
Température :	de 1 à 30°C
<i>Nota : si risque de dépression prévoir impérativement le montage d'une vanne casse vide en amont de l'adoucisseur.</i>	

Attestation de Conformité Sanitaire

ACS n° 08 ACC LY 148

Résine échangeuse d'ions

DOWEX™ HCR-S/S

La résine DOWEX™ HCR-S/S est une résine échangeuse de cations, fortement acide, à structure gel, à base de polystyrène réticulé au DVB. Elle se présente sous forme de billes de diamètre uniforme qui possèdent une excellente stabilité à l'égard des contraintes mécaniques, chimiques et osmotiques.

La DOWEX HCR-S/S est spécifiquement adaptée à :

- l'adoucissement d'eaux destinées à la consommation humaine
- l'adoucissement d'eaux industrielles

La DOWEX HCR-S/S confère au lit filtrant des propriétés particulières, telles que :

- une vitesse élevée d'échange pendant la régénération et la saturation
- une très bonne exploitation de la capacité totale
- une faible consommation d'eau de rinçage

La DOWEX HCR-S/S répond aux exigences de la législation française et est agréé par le ministère de la santé pour le traitement des eaux destinées à la consommation humaine.

Caractéristiques techniques

Distribution granulométrique	Mini.	90 %
Ø entre 300 et 1 200 µm	Maxi.	1 %
Ø < 300 µm		
Billes parfaites	Mini.	90 %
Densité réelle	g/mL	1,30
Masse volumique	g/L	800
Capacité totale	Min. éq/l	1,9
Température de service	Max. °C	120
PH de travail		0 - 14
Régénérateur		NaCl

Elimination

Les résines échangeuses d'ions DOWEX HCR-S/S inutilisées ou qui ont servi dans le traitement de l'eau peuvent être rejetées en décharge selon la législation européenne en vigueur (Code nomenclature 190 905).

DOWEX™ est une marque déposée de The Dow Chemical Company



DECLARATION  DE CONFORMITE

 DECLARATION OF CONFORMITY

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que le produit suivant :
We declare, under own responsibility that the following product :

ADOUCCISSEURS SERIES : - ACM20E

SOFTENERS SERIES : - ACM20E

Est conformes aux dispositions de la directive suivante :
- 89/336/CEE "Compatibilité Electromagnétique"
Complies with the requirements of the following directive :
- -89/336/CEE "Electromagnetic Compatibility"

Nom, titre du signataire :
Name, title of subscriber :

Emmanuel REY, Directeur Technique

Lieu, date et signature :
Place, date and signature :

Aulnay, le 11 mars 2011

Année d'apposition du marquage  : 2005
Year when  mark was affixed : 2005